
Cycle projet "-10% de déchets en entreprise"

Conseil Départemental des Deux Sèvres

Mail Lucie Aubrac

79021 Niort

[Voir le site internet](#)

Elodie Bertoix Stalder

elodie.stalder@deux-sevres.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis 2009, le Conseil général des Deux Sèvres porte le plan départemental de prévention des déchets, **relayé au niveau local par 5 programmes locaux de prévention des déchets. Le Conseil général s'appuie également sur les Chambres consulaires pour déployer les actions de prévention des déchets auprès des professionnels.** L'ensemble de ce dispositif d'actions constitue l'identité IDEAL79.

Ainsi, la Chambre de Commerce et d'Industrie est un partenaire privilégié du plan pour porter les actions de prévention des déchets auprès de ses ressortissants. Dans le cadre du plan départemental de prévention des déchets, elle continue la sensibilisation des entreprises à la thématique à travers différentes actions :

- la conduite de deux cycles projets en 2009 et 2011 pour accompagner une quinzaine d'entreprises à l'éco-conception;
- la sensibilisation à la prévention des déchets dans les formations « Créateurs et repreneurs d'entreprises » ;
- un événement « petit déj' CCI » en novembre 2011 sur la prévention et la valorisation des déchets des entreprises ;
- la distribution de la brochure de sensibilisation « La réduction des déchets en entreprise, tout le monde y gagne » éditée par le Conseil général des Deux-Sèvres.

Pour aller plus loin, le Conseil général et la CCI Deux-Sèvres ont entrepris conjointement de former et accompagner des entreprises dans leur projet de réduction de la production de déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif pour le Conseil général et la CCI Deux-Sèvres est d'offrir les clés de succès aux PME-PMI pour mesurer suivre et réduire la quantité de leur déchets grâce à un accompagnement gratuit et des ateliers participatifs.

L'objectif pour les entreprises participantes : **diminuer la quantité de leurs déchets de 10% en seulement un an.**

Résultats quantitatifs

15 entreprises se sont inscrites au cycle projet.

12 entreprises se sont engagées dans un plan d'actions pour réduire de 10% leur production de déchets en 1 an. Les entreprises ont été suivies pendant un an. Les résultats, au terme de 12 mois d'efforts, sont très encourageants. Certaines entreprises ont même largement dépassé l'objectif de 10% de réduction.

Résultats qualitatifs

Les programmes d'actions permettent d'agir sur des axes spécifiques à leur activité, tels que :

- En amont : en travaillant avec leurs fournisseurs pour réduire leurs déchets d'emballages.
- A la production : en adaptant le process pour réduire les pertes ou réduire la présence de produits dangereux et donc la toxicité de leurs déchets
- En aval : en communiquant auprès des consommateurs, ou encore en assurant une meilleure valorisation de leurs déchets

L'ensemble des participants souhaite poursuivre la démarche et envisage de développer de nouvelles actions dans les prochains mois.

MISE EN OEUVRE

Planning

Juillet 2012 :

Les structures font appel à deux cabinets spécialisés. Une réunion de lancement, destinée à sensibiliser les entreprises du département à l'intérêt de réduire leurs déchets est organisée afin d'amorcer le cycle d'ateliers.

Août 2012 :

Réalisation de pré-diagnostics auprès des 15 entreprises inscrites au cycle projet. Cet état des lieux a permis à chaque entreprise d'avoir le même niveau de connaissance de sa production de déchets et surtout de déterminer son "potentiel prévention".

Septembre - Octobre 2012 :

3 ateliers collectifs ont été organisés en septembre et octobre. Le premier atelier a permis d'analyser les états des lieux. Ont été abordés ensuite concrètement, méthodes, outils et leviers de prévention des déchets à travers 3 problématiques qui touchent l'entreprise :

- Comment produire autrement ?
- Comment concevoir autrement ?
- Comment acheter et distribuer autrement ?

Le partage d'expériences et de bonnes pratiques a assuré la convivialité.

Novembre 2012

Pour valider le plan d'action élaboré au long des ateliers, chaque entreprise a bénéficié d'un entretien individuel avec des conseillers de la CCI, les cabinets animant le cycle projet et l'équipe décisionnaire de l'entreprise.

Décembre 2012

Le 7 décembre, 12 entreprises ont souhaité s'engager pour réduire de 10% leurs déchets en un an. Elles ont été accueillies à la Maison du Département par la CCI Deux-Sèvres et le Conseil général pour la signature de la Charte « -10% de déchets en 1 an » en présence des élus.

Janvier à juin 2013

Suivi des entreprises par la mise en place d'une "Hotline".

Janvier 2014

Bilan de l'opération et présentation des résultats des entreprises.

Moyens humains

Chargée de mission prévention déchets : 12 jours

Chargé de mission CCI 79 : 50 jours

Prestation externe : 16 jours

Moyens financiers

Prestation externe : 19 000 € TTC

Moyens techniques

Les moyens techniques nécessaires à la mise en place de l'opération sont :

- mailing à l'ensemble des ressortissants de la CCI,
- 4 visites de sites,
- réalisation d'une exposition éphémère des déchets des entreprises, à l'occasion de la signature de la Charte,
- réalisation de posters sur les résultats de chaque entreprise,
- Mise à disposition d'un kit de communication interne pour chaque entreprise.

Partenaires mobilisés

Les partenaires de l'opération ont été :

- la CCI 79
- l'ADEME nationale et régionale, en tant que partenaire ressource.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est tout à fait reproductible, sous réserve d'un partenariat avec la CCI et d'une animation dynamique par le prestataire.

Difficultés rencontrées

L'originalité de cette action portent sur :

- Des programmes d'actions adaptés, portés par la direction de l'entreprise,
- un engagement sur un 1 an avec un objectif quantitatif,
- Une dynamique de groupe positive et moteur.

Recommandations éventuelles

Accorder une attention particulière au suivi des entreprises.

Mots clés

ECOCONCEPTION | ENTREPRISE | ECOEXEMPLARITE | AMELIORATION DES PERFORMANCES | EMBALLAGE | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine